

**Intervention du Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
Alfred Marie-Jeanne
Cérémonie de remise de prix aux Collégiens méritants
Mercredi 10 juillet 2019**

Des collégiens vont recevoir un prix d'encouragement pour continuer sur leur lancée, et aussi pour servir de repère.

Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements,
Chers lauréats et lauréates,
Mesdames, Messieurs,

Pour la troisième année consécutive, et au nom de la Collectivité Territoriale de Martinique, j'ai l'honneur de vous accueillir dans cet espace dénommé Frantz Fanon.

Aujourd'hui, ce sont plus de cent cinquante collégiens, du public et du privé, qui seront récompensés. Il ne faut pas discriminer, ni fausser les règles ; car il y va de la formation du citoyen de demain et du mieux vivre ensemble.

Les critères retenus sont l'effort constant, l'implication, le comportement en classe et à l'extérieur.

C'est tout ça, le vrai mérite.

Vous, jeunes qui m'écoutez, sachez que l'éducation est une priorité de la Collectivité.

Les montants qui lui sont consacrés **en 2018** représentent **plus de 48 millions d'euros**, qu'il s'agisse des dotations pour le fonctionnement, l'équipement, la construction et la maintenance des établissements.

L'école ne saurait se réduire à des bâtiments et des équipements, certes nécessaires.

L'essentiel réside dans les valeurs qui encadrent et soutiennent l'école.

Quand ces valeurs vacillent, c'est tout un monde qui s'effondre. L'actualité brulante est là pour en témoigner.

Chers collégiennes et Collégiens,

Je trouve exemplaire :

- La création par une élève de 4ème de « Aidé Mwen », un système de tutorat pour aider leurs camarades,
- Le fait que d'autres élèves avaient réussi à régler des situations conflictuelles entre eux avant qu'elles ne dégénèrent,

Ces initiatives méritent le mérite.

C'est la voie qui mène à l'épanouissement de soi et du pays, chers lauréates et lauréats.

Aux acteurs de l'éducation, aux parents, aux élus, aux personnes qui diffusent le savoir pour maintenir vivace le flambeau du mérite, soyez amplement remerciés

Mèsi an pil, Mèsi an chay

Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique